



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 13 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remise de l'avis du Comité de suivi des retraites

La présidente du Comité de suivi des retraites, Madame Yannick MOREAU a adressé aujourd'hui au Premier ministre le cinquième avis du comité de suivi des retraites.

Le comité de suivi des retraites, instance indépendante, est chargé de rendre chaque année, au plus tard le 15 juillet, un avis indiquant si le système de retraite s'éloigne de manière significative des objectifs définis par la loi et formulant dans ce cas une recommandation. Il s'appuie notamment sur les travaux du Conseil d'orientation des retraites.

Le comité estime que les objectifs de niveau de vie des retraités et d'équité entre générations sont atteints. Il souligne toutefois que, malgré les effets des réformes successives, des écarts significatifs subsistent entre régimes et au sein de certains régimes. Il note que la situation financière des régimes n'a pas évolué depuis l'année précédente.

Le comité estime que la réforme, en unifiant les modes de calcul des droits, doit permettre d'assurer une plus grande lisibilité du système et d'en faciliter le pilotage pour assurer son équilibre financier. Il souligne que le système de retraite a également des objectifs de niveau de vie et de réduction des inégalités qui devront être pris en compte.

Le Gouvernement prend note des observations du comité et de sa contribution à la réflexion sur la prochaine réforme en ce qui concerne la lisibilité, le pilotage et la diversité des objectifs à poursuivre.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr